|  |
| --- |
| **UN INSTRUCTEUR D’AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS) (h/f)** |

**Catégorie B ou C en fonction du niveau d’expérience**

**Recrutement par** voie contractuelle ou mutation

**Poste à** temps complet

|  |
| --- |
| **CONTEXTE** |

**Un service commun, mutualisé entre 2 intercommunalités**

La communauté de communes du Quercy Blanc et la communauté de communes du Pays de Lalbenque Limogne ont décidé de mutualiser leurs ressources pour créer un nouveau service commun d’instruction des demandes d’Autorisation du Droit des Sols (ADS). Dans ce cadre, chacune d’elle recrute un instructeur ADS, qui seront amenés à travailler ensemble dans ce service commun.

Chaque communauté de communes est respectivement :

* Dotée d’un service urbanisme de planification (1 chargée de mission dans chaque intercommunalité) ;
* En cours d’élaboration de son Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) ;
* Engagée dans la démarche Petites Villes de Demain.

La création de ce nouveau service ADS s’inscrit pleinement dans une volonté commune de développement de l’attractivité de nos territoires ruraux, à travers la structuration d’un service d’aménagement du territoire regroupant les 2 chargées de mission planification, les 2 agents instructeurs et les chefs/fes de projet Petite Ville de Demain et Bourgs Centre.

**Un cadre de vie d’exception**

La communauté de communes du Quercy Blanc (CCQB) et la communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne (CCPLL) comptent respectivement 10 et 23 communes/8000 et 8500 habitants.

Nos territoires bénéficient d’une bonne desserte d’infrastructures de communication (autoroutière, routière, voie ferrée) étant proches de l’axe Cahors-Toulouse (péage de l’autoroute A20 à 10 minutes du lieu de travail), à 20mm de Cahors, 30mm de Montauban et 1h de Toulouse et Brive.

Profitez d’un cadre de vie remarquable : situé en partie dans le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (CCPLL), traversés par le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, ces territoires permettent de profiter d’une nature préservée et des activités de plein air. Par ailleurs, le sud Quercy est riche d’un patrimoine bâti quercynois d’exception.

Structures à taille humaine, nos communautés de communes rurales permettent des circuits de décisions courts et réactifs, une proximité des élus et une autonomie des agents.

|  |
| --- |
| **MISSIONS** |

Au sein d’une équipe en lien avec les services de planification les deux instructeurs procèdent à l’instruction des autorisations d’urbanisme et conseillent les collectivités et les pétitionnaires.

L’organisation du service sera coordonnée par les 2 chargées de mission planification.

L’instructeur :

* Pré-instruit et instruit les autorisations du droit des sols : CU opérationnel, DP, PC, PA, PD ;
* Détermine les consultations relevant du service et avis nécessaires ;
* Produit des actes dans le respect des délais et des textes réglementaires ;
* Se rend disponible pour répondre aux sollicitations des collectivités ;
* Assure un conseil auprès des pétitionnaires ;
* Transmet aux chargées de mission planification les problèmes posés par l’application des PLU en vigueur ;
* Participe à des réunions internes au service ;
* Échange au sein des réunions métiers ADS ;
* Actualise régulièrement ses connaissances pour connaitre les évolutions réglementaires.

L’instructeur entretient des relations régulières avec les architectes, bureaux d’études, maîtres d’œuvre, concessionnaires réseaux, services partenaires (services déconcentrés de l’Etat, Architecte des Bâtiments de France…).

|  |
| --- |
| **CONDITIONS D’EXERCICE** |

**Temps de travail :** Poste sur 35 h

**Lieu d’exercice :** les locaux sont situés au sein de la mairie de Montdoumerc (46) entre la Communauté du Pays de Lalbenque-Limogne et la Communauté de communes du Quercy Blanc

**Grade :** Contractuel pour un an renouvelable

De catégorie B ou C selon le niveau d’expérience

**Rémunération :** Rémunération statutaire + régime indemnitaire, CNAS

**Spécificités du poste :**

* Nombreux déplacements sur le territoire.
* Réunions en soirée.
* Relations régulières avec les élus du territoire, les acteurs du territoire (entreprises, associations, ...) et les autres services de la Communauté de communes.

|  |
| --- |
| **PROFIL SOUHAITÉ** |

-Avoir le sens du travail en équipe ;

-Faire preuve de rigueur et d’organisation ;

-Aptitude à gérer les priorités et respecter les délais ;

-Dynamisme, réactivité, disponibilité et discrétion ;

- Autonomie.

Vous souhaitez participer activement à la création d’un service ADS au sein de 2 collectivités rurales et dynamiques, vous disposez d’un intérêt pour l’urbanisme et pour le droit des sols, avec ou sans expérience en ADS, vous savez rédiger des actes administratifs, lire des plans et des cartes, faire preuve de discernement, s’adapter, savoir analyser et faire preuve de rigueur, d’écoute, et d’organisation.

Pour une personne ne disposant pas d’expérience en ADS, sa formation pourra être assurée en compagnonnage dans une collectivité voisine et pourra aussi profiter d’une formation proposée par le CNFPT.

|  |  |
| --- | --- |
| **CANDIDATURES** | |
|  | |
| **Adressez votre candidature à :**  Monsieur le Président  Communauté de Communes du Quercy Blanc  37 Place Gambetta  46170 CASTELNAU MONTRATIER-SAINTE ALAUZIE  Mail : contact@ccquercyblanc.fr | **Pièces à joindre :**   * CV récent et détaillé * Lettre de motivation * Le cas échéant, votre dernier arrêté administratif |

Référence de l’offre d’emploi à citer en objet : « ADS »

|  |
| --- |
| **Date limite de dépôt des candidatures : 22/10/2021** |

|  |
| --- |
| **Poste à pourvoir le 01/11/2021** |